



RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

Paris, le 11 mai 2010 – Le groupe ORGASYNTH informe ses actionnaires, conformément à la réglementation en vigueur, de son activité au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2010.

Opérations et événements marquants du trimestre

- Le conseil d'administration en date du 8 mars 2010 a décidé de réduire le capital social d'Orgasynth SA de 128 546 € pour le ramener de 4 671 968 € à 4 543 422 € par voie d'annulation de 64 273 actions détenues en autocontrôle de 2€ de nominal chacune.
- L'opération de reprise du pôle Matières premières de Sanoflore annoncée en septembre 2009 a été finalisée le 16 mars 2010.
Orgasynth déjà présent sur le marché des matières premières Bio à travers ses filiales de production en Ukraine et aux Comores confirme sa volonté de devenir un acteur important de la filière Bio.
Cette opération porte sur le rachat du fond de commerce lié à l'activité de distillerie, d'herboristerie et de fournitures de matières premières aromatiques naturelles conventionnelles ou Bio de Sanoflore comprenant :
 - le matériel, les machines et équipements nécessaires à l'exploitation,
 - la clientèle attachée au fonds de commerce,
 - les contrats de travail des 6 salariés affectés au fond de commerce,
 - les contrats, engagements, accords et propositions commerciales liés à l'exploitation du fonds de commerce,
 - et les stocks de marchandises.

L'intégration du pôle Matières Premières de Sanoflore apporte un chiffre d'affaires d'environ 1,6 million d'euros à Orgarôme et lui permet de :

- acquérir une position de producteur de matières premières biologiques dans la Drôme au travers d'un partenariat stratégique à long terme avec la Sica Bio Plantes, une des principales structures collectives agricoles en plantes à parfums biologiques. Les relations étroites et durables définies entre la Sica Bio Plantes et Orgarôme permettront prochainement l'obtention d'un agrément bio solidaire ;
- construire une très large gamme d'huiles essentielles, d'hydrolats et de spécialités d'herboristerie Bio. Le savoir-faire en matière de sourcing international de l'équipe du pôle Matières Premières, issue de Sanoflore complètera les positions des producteurs Bio du groupe Orgasynth aux Comores et en Ukraine ;

- se doter d'une distillerie dédiée à la production d'huiles essentielles et d'hydrolats biologiques, située au sud du Vercors. Cet outil permettra de poursuivre et d'amplifier les travaux de développement menés par le pôle Matières Premières issu de Sanoflore, avec l'appui des équipes de développement d'Orgarôme ;
- conclure un contrat de fourniture de produits Bio avec Sanoflore, grâce aux compétences en sourcing d'Orgasynth.

Orgasynth a signé concomitamment avec L'Oréal, cédant de Sanoflore, une convention de partenariat de recherche qui implique l'ensemble des métiers du groupe Orgasynth : le sourcing et la transformation des matières premières, le parfumage et l'aromatisation de certains produits.

Evolution de l'activité

En milliers d'euros	2010	2009
1er trimestre	7 600	6 890

Au 1er trimestre 2010, les ventes d'Orgasynth ont représenté un chiffre d'affaires de 7 600 K€ contre 6 890 K€ au 1^{er} trimestre 2009 soit une hausse de 10,3%.

Les Matières premières qui avaient particulièrement souffert dès le début 2009 de la crise économique se reprennent en hausse de 31% par rapport au 1^{er} trimestre 2009 et les compositions parfumées voient également leurs ventes en croissance de +6%.

A l'opposé, les arômes sont en baisse de 10% du fait d'un fléchissement des marchés aval particulièrement des industries sucrées.

Transactions avec les parties liées

- Les rémunérations des contrats d'assistance et de prestation de services assurées par Orgasynth envers ses filiales Orgarôme et Floressence en matière de direction générale, d'assistance financière, technique, juridique, ont été portées de 3% du chiffre d'affaire hors taxes des filiales à 4% à compter du 1^{er} janvier 2010.
- Orgasynth SA a conclu au 1^{er} janvier 2010 une nouvelle convention avec sa filiale Orgarôme concernant la location de bureaux destinés à accueillir sur le site de Saint Ouen un établissement secondaire d'Orgasynth (services comptable/payés et informatiques).



Perspectives pour l'année en cours

Malgré des signes encourageants de reprise, la société reste prudente pour 2010 et anticipe des conditions de marché encore difficiles liées à un environnement économique perturbé.

D'autre part, le groupe continue d'être impacté par le non-respect des délais de paiement d'une partie de la clientèle étrangère.

**Pour plus d'informations : www.orgasynth.com
Eurolist Compartiment C – Code ISIN FR0000054611 – Mnémonique ORG**

Orgasynth

CAROLE ABDELLI - RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

contact@orgasynth.com

Tél. : 01 56 61 72 80

Orgasynth : 25-27 rue de la Clef – 75005 PARIS